



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

étudiants

Question écrite n° 100019

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'importance de stimuler la croissance de nos entreprises et d'encourager coûte que coûte le désir d'entreprendre chez nos jeunes. Il lui demande ce que le Gouvernement entend mettre en place auprès des jeunes diplômés, dès l'école, afin de développer chez eux le désir de devenir entrepreneur.

Texte de la réponse

Développer l'esprit entrepreneurial des jeunes qui entrent sur le marché du travail est un levier essentiel pour renforcer l'innovation et la croissance dans notre pays. Pour soutenir l'action des universités et des grandes écoles dans ce domaine, Mme Valérie Pécresse et M. Hervé Novelli ont annoncé en novembre 2009 un plan d'action avec un objectif clair : tous les étudiants de l'enseignement supérieur doivent être sensibilisés aux carrières entrepreneuriales et tous ceux qui le souhaitent doivent être formés ou accompagnés dans leurs projets. Un peu plus d'un an après le lancement de ce plan, un premier bilan peut être établi sur les actions en cours : tous les établissements d'enseignement supérieur auront bientôt mis en place des « référents entrepreneuriat » au service des étudiants : dès cette année, près de 300 établissements, dont 71 universités, sont concernés. Ce référent enseignera les étudiants sur l'offre de formation et d'accompagnement, développera les partenariats avec les réseaux associatifs et portera la politique de diffusion de la culture entrepreneuriale au sein de son établissement ; 20 « pôles de l'entrepreneuriat étudiant » couvrant les principaux campus universitaires sont labellisés depuis le 1er octobre 2010 avec pour ambition la sensibilisation de 380 000 étudiants dans les trois prochaines années. Rassemblant 227 établissements et près de 350 partenaires, ces vingt pôles lanceront des opérations de sensibilisation, de formation et d'accompagnement associant universités, grandes écoles, réseaux associatifs et acteurs économiques. Pour les étudiants qui en bénéficieront, ce sera l'opportunité d'être formés sur des cas pratiques avec l'appui d'entrepreneurs et dans des groupes de travail interdisciplinaires grâce aux collaborations entre établissements d'un même campus. Devant la qualité des candidatures reçues, le financement national prévu pour soutenir la création des pôles, qui était initialement de 2 Meuros, a été porté à 3 Meuros avec le concours de la Caisse des dépôts et consignations qui apporte 600 keuros. Ces financements nationaux auront un effet de levier significatif sur les financements locaux ; le concours national « Innovons ensemble », exclusivement réservé à des équipes « d'étudiants entrepreneurs » issus de disciplines différentes (par exemple un étudiant en biologie et un étudiant d'école de commerce), a récompensé en 2010, 9 projets de grande qualité. De plus, le label « Stage innovons ensemble » et la plateforme web www.innovons-ensemble.com facilite, depuis l'année universitaire 2009-2010, la rencontre entre les PME à la recherche de talents et les étudiants à la recherche de défis entrepreneuriaux ; le nombre de « junior entreprises » dans les universités a doublé en un an avec l'appui de la Conférence nationale des junior entreprises (CNJE), soutenue par les ministères chargés de l'industrie, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Dans le cadre de l'accord signé à l'automne 2010 entre le MEDEF et le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, un groupe de travail a été formé, avec pour objectif de proposer en 2011, un référentiel de sensibilisation et de formation à l'entrepreneuriat au sein de tous les établissements

d'enseignement supérieur. Pour suivre et coordonner toutes ces actions, les deux ministres ont missionné Jean-Pierre Boissin, professeur à l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de Grenoble et fondateur de la première « maison de l'entrepreneuriat ». Il est assisté dans cette tâche par un comité de pilotage.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100019

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 2011, page 1406

Réponse publiée le : 17 mai 2011, page 5154